



- X Axe 1 : Ambition - Parcours
- Axe 2 : Numérique - Pédagogique
- Axe 3 : Ouverture - Monde
- Axe 4 : Réseaux - Stratégie

Groupe de travail : « Prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers ».

Objectif opérationnel : Pour une meilleure prise en charge des élèves des élèves à besoins éducatifs particuliers dans les établissements scolaires. Création d'un réseau d'acteurs impliqués et ressources pour une systématisation de la prise en charge et une information/formation des enseignants. Faire progresser et accompagner les élèves dans leur scolarité en faisant en sorte que leurs troubles des apprentissages ne soient plus un frein à leur réussite.

Pilote (s) : Fabienne Maufroid, Gilles Châteaugiron, Fabrice Dubrez.

Acteurs : Fabrice Pilat (enseignant d'HG) formateur dans le bassin sur la prise en compte des élèves à BEP. Sylvie Beaufiles, conseillère pédagogique ASH 27.

Actions menées sur 2015 - 2016	Points forts	Points faibles	Observations
<ul style="list-style-type: none"> - Mise en place d'un réseau de référents "dys" identifiés sur le BEF Bernay-Pont Audemer. - - Promouvoir les actions mises en place dans les établissements en créant une banque de ressources communes. - - Mise en place d'une fiche de liaison inter-cycle 	<ul style="list-style-type: none"> - Création du réseau des référents "dys". - Implication et spécialisation des personnes référentes. - Élaboration du fiche « référent « dys ». - - Mutualisation des « bonnes pratiques ». - Bibliographie commentée accessible sur les sites des établissements (qui sont dans le dispositif). - Aide aux enseignants dans la construction et l'adaptation de leurs cours, de leurs évaluations, pour les élèves porteurs de « dys ». - - Outil pertinent et efficace lorsqu'il est utilisé. - Outil qui anticipait la mise en place des PAP. 	<ul style="list-style-type: none"> - Tous les établissements du BEF ne sont pas représentés. - Difficultés d'être référent administratif et pédagogique : deux rôles différents identifiés. - - Certains enseignants n'adaptent toujours pas au regard du supplément de travail que cela représente : Investissement chronophage. - Freins financiers : Matériel pédagogique nécessitant une dépense supplémentaire. - - Freins liés au nécessaire diagnostic médical, difficile à réaliser dans un territoire où les délais sont très long pour obtenir un RDV. 	<p>Le bilan de cette mise en place de formation sur BEF est globalement positif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les enseignants référents dys ont pris à cœur leurs missions et ont permis une réelle prise en charge dans les établissements concernés. - Le bilan pour les élèves porteurs de TSA est également positif : les élèves se sentent moins stigmatisés, sont mieux accompagnés et se concentrent ainsi davantage sur les apprentissages. - Outil supplémentaire pour la persévérance scolaire : les adaptations ne bénéficient pas exclusivement aux élèves porteurs de TSA mais également aux élèves en difficulté.

Axes de travail pour 2016 - 2017	Actions	Indicateurs	Observations
<p>- Poursuivre la formation des référents "dys" afin que le maillage dans le BEF soit complet pour une meilleure prise en compte dans les établissements.</p> <p>- Mise en place d'une fiche "référént dys" à valider et faire reconnaître par l'administration centrale. Définition des fonctions du référent.</p> <p>- Création d'une banque de données commune qui ne serait plus nécessairement spécifique à chaque établissement, sur chaque ENT, dans chaque CDI, mais sur une plate forme académique. (à voir avec le Rectorat/ le département/ la région).</p> <p>- Poursuivre la mutualisation des bonnes pratiques :</p> <p>- Développer les compétences didactiques disciplinaires des enseignants pour la prise en charge des élèves à BEP.</p> <p>- Liaison intercycle : Fluidification de la transmission des informations grâce à la généralisation de la mise en place du Plan d'Accueil Personnalisé.</p>	<p>- Formation des nouveaux référents "dys" des établissements qui n'en avaient pas encore désignés.</p> <p>- Groupe de travail des référents "dys".</p> <p>- Fiche déjà élaborée, à compléter, à diffuser.</p> <p>- Rencontre avec les responsables de l'ASH.</p> <p>- Discussion avec Kosmos, ENT départemental.</p> <p>- Site de l'inspection académique.</p> <p>- Formation disciplinaire dans le cadre du PAF.</p> <p>- Stage sur site dans les établissements scolaires.</p> <p>- Rencontre et transmission des informations: liaisons inter-cycles (collèges/lycée), conseils écoles/collège. Généralisation de la mise en place du PAP discutée lors de ces rencontres.</p>	<p>- Nombre d'établissements représentés.</p> <p>- Utilisation et diffusion dans les établissements scolaires à chaque rentrée.</p> <p>- Nombre d'enseignants qui adaptent.</p> <p>- Nombre de visites sur les sites spécifiques d'adaptations pédagogiques.</p> <p>- Progrès et réussite des élèves ayant des troubles des apprentissages</p> <p>- Nombre de PAP.</p>	<p>Le but est de pérenniser la prise en charge des élèves à besoins éducatifs particuliers et rendant lisibles les outils et avancées dans ce domaine.</p>

Prolongement :

Calendrier prévisionnel de rencontre : Stage sur site dans certains établissements du BEF. Formation des référents dys. Démarches auprès des services du rectorat / inspection académique.